

M. Winch: J'ai posé cette question dans la certitude que le ministre et les autres députés ont lu avec grand intérêt non seulement certains comptes rendus de journaux mais aussi des rapports scientifiques sur les recherches qui, bien qu'en provenance de l'autre côté du pôle nord, portaient sur ce qu'on peut considérer comme territoire canadien. Je parle des Russes qui se rendent jusque dans cette région. Il ne s'agit que d'une somme de \$16,400, mais le principe est important. Jusqu'où poussons-nous ces recherches scientifiques? Le ministre ne le sait pas?

L'hon. M. Flynn: Je ne saurais indiquer l'endroit exact où nous travaillons, mais si ma mémoire est bonne, il y a collaboration entre le Canada et la Russie pour ces travaux.

M. Winch: Le ministre dit qu'il y a collaboration entre le Canada et la Russie?

L'hon. M. Flynn: Oui, il y a échange de données et de renseignements.

M. Winch: Merci, monsieur; c'est exactement la réponse que j'espérais obtenir; enfin, nous l'avons. Quant aux recherches scientifiques dans la partie la plus septentrionale du Canada, le ministre est-il disposé à nous dire, étant donné sa déclaration, quelle est la collaboration scientifique qui existe entre l'URSS et le Canada au sujet du plateau polaire? Le ministre vient de parler de collaboration. Vouddrait-il nous donner des précisions?

L'hon. M. Flynn: Monsieur le président, je ne saurais préciser davantage ce que j'ai dit à propos de collaboration. J'oserais dire que, de façon générale, la collaboration est excellente avec les autres pays dans le domaine scientifique et, à cet égard, je crois que la Russie ne diffère en rien des autres pays lorsqu'il s'agit d'objets absolument pacifiques comme ceux que nous poursuivons.

M. Winch: Veuillez m'excuser; j'ai apparemment mal compris. La collaboration manifestée à l'occasion de l'année géophysique ou pour tout autre programme est une chose, mais le ministre vient de parler de collaboration entre le Canada et la Russie en ce qui concerne la partie septentrionale de nos frontières. Pourrait-il nous dire en quoi consiste cette collaboration sur le plateau continental, du point de vue scientifique?

L'hon. M. Flynn: Monsieur le président, j'ai déjà dit à l'honorable député que je ne suis pas en mesure d'ajouter à ce que j'ai déjà dit. L'honorable député sait bien qu'à l'occasion de l'étude de ce crédit, nous ne débattons pas toute la question, parce que le principe a été adopté lorsque le budget principal a été approuvé par le comité. Je ne saurais pour l'instant ajouter à ce que j'ai dit. A mon avis,

[L'hon. M. Flynn.]

il conviendra de poser la question lorsque le comité sera saisi du budget principal ou, comme je l'ai proposé à l'honorable député. S'il est d'accord, je demanderai à mes fonctionnaires de rédiger une réponse écrite à sa question; je la lui ferai transmettre aussitôt que possible.

M. le président: Le crédit 642 est-il adopté?

L'hon. M. Pickersgill: Non, monsieur le président. Le ministre sait très bien qu'en l'absence de l'honorable député de Laurier, je ne pourrais songer à laisser adopter ce crédit sans au moins mentionner en passant une société aérienne, la société Autair, parce que le ministre a parlé d'avions en expliquant ce crédit. Le ministre pourrait-il nous dire si les travaux effectués sur le plateau continental comportent un contrat avec cette fameuse société?

L'hon. M. Flynn: Tout ce que je puis dire, c'est que je ne possède aucun renseignement au sujet de ce poste de \$16,400.

L'hon. M. Pickersgill: Le ministre doit sûrement savoir si la société détient un contrat. Elle pourrait transporter les matériaux pour la construction de l'immeuble. Elle a peut-être quelque chose à voir à l'entreprise. Le ministre peut-il nous dire si elle détient un contrat à l'heure qu'il est?

L'hon. M. Flynn: Voulez-vous dire dans un autre domaine que celui que vise ce poste?

L'hon. M. Pickersgill: En vertu du projet du plateau continental.

L'hon. M. Flynn: Il faudrait que je me renseigne, car je ne le sais pas. Je ne suis pas en mesure de donner une réponse en ce moment. Je crois que cette question a été débattue à fond l'an dernier. Si le député consultait le hansom de la date où nous avons débattu le budget principal, il trouverait peut-être une réponse à sa question.

L'hon. M. Pickersgill: C'est bien possible. Mais avant que le crédit soit adopté—je ne veux pas en retarder l'adoption—je tiens à dire que, vu que nous avons un nouveau ministre, j'espère qu'il ne s'attachera pas au passé autant que l'ont fait certains autres. S'il a des contrats à accorder pour des services aériens dans le Nord, nous espérons qu'il procédera par appel d'offres, comme il se doit, et que toutes les entreprises rivales auront l'occasion de présenter des soumissions.

L'hon. M. Flynn: Je tiens à assurer à l'honorable député que mon ministère s'engagera toujours, à cet égard, dans la voie qui lui semblera la plus économique. D'un autre côté, je suis sûr qu'il ne m'en voudra pas si je n'en